L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. | WINNIPEG, MANITOBA, JANV. 5, 1899. | No. 48

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie L'Echo de Manitoba.

adresse

L'ECHO DE MANITOBA,

Bureaux - 435 Rue Main

BOITE 1309, WINNIPEG, MAN.

A Nos Amis du Minnesota.

M. Ph. Brunett vient d'être nommé agent général pour le Minnesota. Il partira prochainement pour visiter cet Etat et appointer de nouveaux agents locaux.

L'ADMINISTRATION.

CORRESPONDANCE.

(De nos correspondants particuliers)

STE-ANNE DES CHÊNES.

Les rapports qui circulent actuellement à Sainte-Anne concernant Monsieur J. McKay, de la Colombie Britannique, sont absolument dénués de tout fondement.

Nous sommes heureux de pouvoir les démentir, et nous pouvons assurer que quiconque voudrait se renseigner n'aurait pour cela qu'à écrire à Sandan, B. C.

L'ILE DES CHÊNES.

Les battages continuent encore malgré le froid et le mauvais temps.

C'est le moulin de M. A. Naulin qui brave ainsi la mauvaise saison, pour l'intérêt des habitants.

Pendant la tempête qui a sévi la semaine dernière, ils ont battu dans la plus mauvaise journée au-dessus de 1,000 minots.

Plusieurs des hommes, d'ailleurs, se sont gelé la face.

Le grain est de première qualité, une charge s'est vendue la semaine dernière 52 cents, et la graine de lin 70 cents.

ST-CLAUDE.

M. Bonnet est allé à Winnipeg la semaine dernière, il est revenu lundi ; son voyage avait trait à son commerce.

M. Pierre Gérentes est allé à Winnipeg pour se faire photographier, il n'est pas encore revenu.

Le 21 décembre au soir, il y a eu une discussion entre Français et Anglais au sujet des chars. Les Français ont été cités à Carman devant M. Prichard, juge de paix. On dit que l'affaire n'est pas encore finie.

La population de Saint-Claude se répartit comme suit : Hommes, 160 ; femmes, 79 ; Français ou Canadiens-Français, 205 ; Suisses, 16 ; Belges, huit ; Luxembourgeois, cinq ; Anglais, cinq.

L'Etat Civil de Saint-Claude pour 1898 a donné le résultat suivant : Naissances, 11 ; décès, quatre ; mariage, un.

Il est rumeur que M. J. P. Bernier a l'intention de nous quitter, son départ aurait pour cause des troubles politiques.

Ne serait-il pas content de sa nomination de vice-président ? ou aurait-il l'ambition de devenir "leader" des Bleu-Orange du Manitoba ?

Monsieus Jean Marignac (un pur rouge) a épousé, lundi dernier, Melle Lydie Doris. Bons souhaits aux jeunes mariés.

Toute la sainte phalange Bleue-Orange s'est déchaînée contre le correspondant de L'ECHO. Son sommeil est troublé par des cauchemars épouvantables ; il voit l'échafaud dressé, il en gravit les degrés et M. J P. Bernier fait jouer la bascule ! Horreur !

MM. J. Marignac et Guill. Trémorin ont été nommés officiers-rapporteurs, l'un pour St-Claude, l'autre pour Almassipi.

Il est à remarquer que dans cette dernière place les électeurs sont, en majorité, anglais. Ceci fait honneur à notre race et à notre conseiller qui a proposé et soutenu contre des Anglais ces messieurs français.

L'ECHO est de plus en plus populaire à Saint-Claude, il doit s'en apercevoir par sa liste d'abonnés.

Il paraît que les libéraux de Notre Dame de Lourdes ont l'intention de s'organiser sérieusement sous peu. Bon succès.

Les habitants de Notre Dame de Lourdes se sont bâti une magnifique église, rien n'y manque depuis les catacombes jusqu'aux dômes.

Celle-ci est bien à eux, comme a bien eu soin de le leur assurer le Très Révérend Père Dom Paul Benoit.

UN SAINT-CLAUDIEN.

ST-LAURENT.

Je vous envoie ces quelques lignes qui, je crois, vous intéresseront et que j'aimerais à voir figurer dans votre estimable journal.

Ce sont les résultats des élections tenues le vingtième jour du mois courant.

Le R. F. J. M. J. Mulvihill avait été élu préfet par acclamation ; il remplit ces fonctions depuis la fondation de la colonie.

Comme conseillers, quatre étaient sur les rangs.

Voici leurs noms et les résultats du vote :

M. Joseph Hamelin, fils :........61..........voix.
M. Victor Coutu :............52..........voix.
M. Laurent Atkinson :........41..........voix.
M. Elzear Boyer :........27..........voix.

Presque tous les électeurs ont été voter pour ceux qu'ils pensaient devoir donner justice à tout le monde dans cette municipalité. Tout s'est passé avec tranquillité durant la journée.

UN ÉLECTEUR.

LABROQUERIE.

Permettez-moi de vous demander quelques lignes dans votre journal à l'occasion de la fête de Noël, que nous avons eue à Labroquerie.

La messe de minuit a été célébrée d'une façon particulièrement solennelle. Le R. M. Giroux, curé de notre paroisse, officiait. Il a prononcé un magnifique sermon sur l'Enfant Jésus, né dans une pauvre crèche, et ses paroles ont vivement impressionné la nombreuse assemblée de fidèles qui remplissait l'Eglise.

Le chœur des chantres était on ne peut mieux dirigé.

Mme St Laurent tenait l'orgue et a fait entendre une sélection de morceaux superbes. Elle avait réuni d'excellents chanteurs, dont les voix mélodieuses ont charmé l'assistance ; parmi eux on remarquait particulièrement les demoiselles Dubois et M. Pierre Gauthier.

Nous avons eu une prédiction par un des vieux habitants de la place ; il a prédit que nous n'aurions pas de récolte cette année, parce que la nuit de Noël avait été trop claire. Il a ajouté que nous aurions un grand malheur parce que notre ancien conseiller conservateur avait perdu son élection et avait été remplacé par un libéral.

Encore un deuil de plus parmi les conservateurs.

Une Entrevue.

Nous avons eu ces jours derniers une entrevue avec M. Hanna, le directeur du South-Eastern Railway, au sujet de certains bruits qui circulent à Ste-Anne des Chênes.

Nous sommes en mesure d'affirmer que les bruits qui tendaient à imputer à la compagnie des procédés peu corrects au sujet de certaines terres, sont absolument dénués de fondement.

M. Hanna nous a également affirmé que rien n'était encore arrêté quant à l'emplacement definitif de la gare terminus du South-Eastern Railway.

Ainsi se trouve refutée l'opinion de certaines personnes qui considéraient cette question comme deja réglée et en concluaient à l'inutilite de toute démarche pour obtenir cette gare à St-Boniface.

La verité est, que si l'on ne veut point laisser échapper cette occasion unique d'assurer l'avenir de St-Boniface, il est grand temps de prendre une décision et d'entamer des négociations avec la compagnie.

Si l'on ne prend pas dès maintenant l'initiative d'une conduite énergique à cet egard, on s'exposera à voir ceux qui sont intéressés à une autre solution l'emporter sans difficulté.

Caveant Consules !

Resultats des Elections Municipales.

MUNICIPALITÉ DE RITCHOT.

Jos. Hamelin :	Préfet.
Elie Fontaine :	Conseiller.
Simon SaintGermain :	Conseiller.
Louis Bourbonnière :	Conseiller.
Dufaure :	Conseiller.

MUNICIPALITÉ DE SALABERRY.

M. Art. Hébert : Préfet.

Conseillers : Elus par acclamation.

MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS-XAVIER.

MM. Lespérance et Prefontaine ont été élus comme conseillers pour les quartier deux et trois.

Association Liberale.

L'Association Libérale de Saint-Malo, LaRochelle, a tenu sa première assemblée, lundi, le 5 décembre 1898.

Les officiers élus sont ceux dont les noms suivent :

Président,	M. Romain Naud.
Vice-Président,	M. Albert Payment.
Secrétaire,	M. C. Sauvé.
Trésorier,	M. T. W. McCrae.
Membre Suppléant,	William Charette.
Membre Suppléant,	Alcide Bourgeois.

UNE ASSEMBLÉE aura lieu le 8, à 7 heures, à la Maison d'Ecole, St-Pierre Sud.

Resignation.

On nous apprend que le distingué maître de chœur de l'Eglise Ste Marie, M. Bouche, vient de resigner ses fonctions. Un certain nombre de choristes ont également envoyé leur resignation.

Cette nouvelle sera fort sensible à nos concitoyens de Winnipeg qui étaient, à juste titre, fiers de l'excellent chœur de Ste-Marie.

L'on peut hardiment affirmer que la réputation de ce chœur était due à l'habile direction de M. Bouche, qui n'a cessé depuis plusieurs années de se consacrer entièrement à cette œuvre artistique.

Sa haute compétence musicale lui avait permis d'obtenir le magnifique résultat que l'on sait.

On ne précise pas les motifs qui ont motivé ces résignations, mais il est permis de croire que M. Bouche et ses collègues démissionnaires avaient de justes motifs de mécontentement.

On dit que M. Bouche va être chargé de la direction musicale du chœur d'une des églises les plus importantes de Winnipeg.

Service Anniversaire.

Le 22 decembre a eu lieu à l'Immaculee Conception, un magnifique service anniversaire, à la mémoire de M. Pierre Poulin, décédé l'année dernière à Montréal.

L'Eglise etait entièrement tendue de noir, et une grand'messe a été célébrée par le R. M. Cherrier, curé de l'Immaculée Conception.

L'orgue etait tenu par M. Betournay.

Les nombreux amis de la famille Germain avaient tenu à honorer de leur présence, cet anniversaire de la mort du père de Madame Germain.

Docteur A. F. Dame.

En atteudant que l'installation de son nouveau bureau dans le bloc McIntyre soit complètement terminée, le Dr Dame est allé prendre quelques jours de repos sur sa ferme (oak farm) à Saint-Charles.

Toute correspondance devra être adressée à St-Charles, oak farm, ou à Winnipeg, boîte 966.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2 50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne . . . . 10 cts
Chaque insertion subsequente . . . . 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 25 cent chacune.

NAISSANCE.

Le 23 décembre, Madame Joseph McDougald, de Saint-Adolphe, a vu sa famille augmenter d'un joli baby.

Le nouveau né a été tenu sur les fonts baptismaux par M. et Mme Pierre Delorme.

VIENT DE PARAITRE.

Almanac des Cercles Agricoles de la Province de Québec pour 1899 (6ième année).

Cette petite publication constitue un véritable trésor pour le cultivateur soucieux du progrès de l'agriculture et ennemi de la routine, car elle lui apporte encore une abondante moisson d'idées et de méthodes nouvelles puisées aux sources de la science agricole, pratique et dont la connaissance ne peut rester pour lui sans résultats bénéficiables.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands, au prix de cinq centins l'exemplaire.

Publié par

J. B. ROLLAND & FILS, Montréal.

Par la Province.

Le Dr Inglis, médecin inspecteur, est allé à Halifax à la rencontre des 2,073 Doukhobors qui arriveront à Winnipeg vers le 20 janvier. Les femmes et les enfants resteront dans les bâtisses de l'Immigration à Winnipeg, et les hommes seront envoyés à Selkirk, Brandon, Dauphin, Yorkton et Portage pour y choisir leurs homesteads et commencer leurs maisons.

Fred Couture, âgé de 19 ans, fils de M. Louis Couture d'Edmonton, est mort à Dawson en novembre. M. Couture était parti de Dawson l'été dernier pour retourner à Edmonton, et était reparti depuis pour le Klondyke de bonne heure à l'automne, accompagne de ses deux fils dont l'un vient de mourir.

Un nomme Wm. Hubbell, de Havelock, Ont., a ete tue a Dauphin dimanche matin d'un coup de fusil tire accidentellement par un jeune homme de 19 ans nomme Harry Dob.

Hubbel etait age de 30 ans et marie. Il etait mort instantanement, le coup tire a dix pieds de distance ayant traverse le cœur.

Il est bruit de plusieurs modifications dans les circonscriptions electorales du Manitoba. On parle notamment d'accorder au district de Dauphin deux membres provinciaux, en raison de l'accroissement de la ppulation.

L'Echo de Manitoba

JEUDI, JANVIER 5, 1899.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à

M. H. d'HELLENCOURT, Rédacteur.

Notre journal ne sort aujourd'hui qu'à quatre pages. Les fêtes du jour de l'an en sont la cause, et nos lecteurs nous excuseront s'ils veulent bien considerer que notre personnel avait bien le droit de prendre sa part de la fête commune, d'autant ques les efforts incessants de chacun durant toute l'année justifiaient bien un peu de repos.

Explications Necessaires.

Si les bons comptes font les bons amis, les explications franches et nettes sont non moins nécessaires pour dissiper les malentendus fâcheux auxquels sont exposés les gens les mieux intentionnés.

Fidèles à notre devise "Tout Droit" nous ne permettrons pas à des adversaires peu scrupuleux de dénaturer nos intentions, et dès le début de l'année qui s'ouvre, nous tenons à nous expliquer nettement au sujet de certaines calomnies lancées contre notre journal par des gens que notre franchise offusque et gêne.

Il importe d'en faire justice une fois pour toutes.

On nous accuse d'être hostiles à la religion !

L'on espère ainsi probablement, connaissant les sentiments si profondément religieux de notre population, nous discréditer parmi elle.

Il nous serait aisé de dédaigner de tels mensonges ; nous n'aurions pour nous laver de ce reproche qu'à mettre nos accusateurs en demeure de produire une seule ligne de notre journal qui pût justifier leurs dires.

Mais il importe pour faire cesser toute équivoque de faire connaitre à nous lecteurs la tâche que nous poursuivons, le but que nous nous sommes fixés, ils pourront alors repousser dédaigneusement les insinuations perfides de gens intéressés à les tromper et à nous nuire.

Notre but peut se définir en peu de mots: redresser les erreurs, les abus; assurer le respect des droits et des libertés de tous et de chacun.

La paix, la concorde ne peuvent exister qu'à ce prix.

Tout empiètement provoque des réclamations dont l'exagération, même coupable, ne saurait faire disparaître la responsabilité de celui qui les a provoquées.

Or, malheureusement il faut bien l'avouer, il s'est produit, il se produit encore dans notre province des errements regrettables, qui tiennent à des circonstances particulières, et que l'histoire des faits passés explique, excuse, sans toutefois les légitimer.

Le Manitoba était, il y a 38 ans, un pays de mission ; ses habitants, vrais enfants de la libre nature, ne connurent la civilisation que par l'arrivée des missionnaires.

Ceux ci, par leur instruction, par la dignité de leur vie, par leur caractère sacré, devinrent à juste titre les pères, les conseillers, les chefs naturels, indiscutés, de leurs enfants spirituels.

C'était assurément un spectacle admirable que celui de cette union intime des âmes ; de cet accord complet du pasteur et de son troupeau, de cette résurrection de la vie simple des anciens patriarches ! on peut regretter ce temps, hélas ! mais non le ressusciter.

L'annexion du Manitoba au Dominion, avec ses conséquences d'organisation politique, fut la cause d'une première modification.

Il était naturel que la population d'alors, dans son ignorance bien justifiable de la politique, de son fonctionnement et de ses lois, vint demander conseil à ceux en qui elle avait mis depuis si longtemps toute sa confiance ; et c'était le devoir de ses pasteurs spirituels de la diriger, de l'éclairer dans l'accomplissement de ces nouveaux droits. Dans ces conditions il faut louer bien sincèrement le clergé d'avoir rempli son devoir, en aidant de ses conseils, en dirigeant même dans une certaine mesure, les nouveaux citoyens dans l'exercice de leurs droits politiques.

L'habitude contractée au début dévait naturellement se continuer, d'autant que l'immigration n'arrivât que fort lentement. Les nouveaux venus se conformèrent tout d'abord aux coutumes de ceux au milieu desquels ils venaient s'établir.

Les paroisses furent fondées, les habitants groupés autour du clocher, restèrent aussi groupés autour du pasteur qui continua à être le conseiller spirituel et politique.

Puis les années se succédèrent apportant chacune leur contingent toujours croissant d'immigrants.

Ces immigrants presque tous instruits, habitués aux luttes politiques, ou tout au moins habitués à raisonner leurs choix, s'affranchirent insensiblement de la tutelle inconsciente, justifiable peut-être, mais en tout cas trop absolue qu'exerçait le clergé, en matière civile et politique.

En même temps, les anciens habitants avaient acquis par l'expérience, la connaissance des hommes et des choses politiques ; l'instruction en se développant, facilitait l'exercice du jugement personnel, et faisait naître le désir d'une légitime indépendance.

D'ailleurs il faut avouer que les fautes grossières commises par certains hommes politiques, auxquels le clergé avait accordé sa confiance, ne contribuèrent pas peu à faire naître des critiques, des discussions dont le résultat fut de détacher un grand nombre de citoyens de la tutelle absolue à laquelle ils s'étaient tous d'abord soumis.

Les temps étaient changés ; l'heureuse époque de la vie patriarcale avait disparu, la civilisation moderne était implantée au Manitoba ; il convenait de modifier les méthodes premières, et de rendre au citoyen, à même de remplir son rôle, l'indépendance nécessaire à l'exercice de ses droits et de ses devoirs.

Il faut l'avouer, beaucoup, et des meilleurs, ne surent pas se rendre compte du changement survenu, et de bonne foi, en toute sincérité, voulurent maintenir une autorité légitime et nécessaire jadis, mais à coup sûr exagérée dans les conditions présentes.

L'indignation soulevée par la loi des Ecoles de 1890, en groupant toute la population française autour d'une question religieuse, eut pour effet d'arrêter un moment le courant qui se dessinait ; malheureusement les menées du parti conservateur auquel le clergé avait confié sa fortune, vinrent bientôt après, réveiller les anciennes aspirations ; quelques exagérations maladroites, des contradictions malheureuses comme celles des deux élections Lauzon achevèrent de justifier les convictions de ceux qui prétendaient faire leur devoir d'électeur d'après les seules aspirations de leur conscience.

De sorte que, la trahison du parti conservateur, sur cette question des écoles est en réalité la cause du sentiment d'indépendance civile qui se manifeste aujourd'hui.

On peut regretter ce mouvement nouveau, mais on ne saurait le nier, et il serait puéril de vouloir l'arrêter. On ne remonte pas un torrent.

Il convient donc que chacun se rende compte exactement des conditions nouvelles ; se fasse à ce nouveau rôle.

Notre population française, intelligente, instruite, capable de remplir ses devoirs, demande à avoir l'entière indépendance politique à laquelle elle a droit.

Notre but est uniquement de l'aider dans la revendication de ces droits indiscutables.

Le temps est venu en effet d'observer scrupuleusement les prescriptions pontificales, qui défendent au clergé de se mêler de politique.

En réclamant la stricte observation de ces règles, nous avons autant le souci de notre religion que celui de nos libertés, car la religion ne peut que souffrir à être mêlée aux débats de nos intérêts matériels, c'est la compromettre, c'est l'exposer à des réactions regrettables, pénibles.

Est-ce donc être anti-religieux que de demander la stricte observation des instructions du Souverain Pontife ?

Non !

Les vrais ennemis de la religion sont ceux qui consciemment ou inconsciemment la compromettent en la mêlant à la politique.

Notre rôle, à nous, se borne exclusivement à relever les erreurs commises; les atteintes portées contre la liberté des citoyens.

Nous l'avons fait et le ferons toujours sans passion, sans acrimonie ; et l'on ne saurait nous tenir responsables des erreurs commises par d'autres.

Accuse-t-on un juge d'être hostile au coupable qu'il est obligé de condamner !

Notre souhait le plus sincère est de n'avoir jamais occasion de remplir notre devoir à ce sujet.

Ca Continue.

L'année 1898 se termine mal pour le parti conservateur en général, et pour celui du Manitoba en particulier.

On se chamaille ferme entre conservateurs anglais et conservateurs français, et le *Telegram* du 31 décembre a servi, en forme de souhaits du nouvel an, au *Manitoba*, un plat de sa façon qui sera assurément d'une digestion difficile pour notre confrère du coin du pont.

Il n'a d'ailleurs qu'à faire son *mea culpa* ; quand on joue au Don Quichotte et qu'on déclare la guerre sainte, on doit s'attendre à recevoir la monnaie de sa pièce.

Le Manitoba a été copieusement servi.

Rien ne délie la langue comme une bonne petite colère, et il est excessivement instructif de voir sortir de la plume du *Telegram* des phrases comme celles-ci.

" C'est grandement à cause des Français de cette province que le parti conservateur a été exclu du pouvoir depuis les onze dernières années."

" Ils ont non seulement été une meule autour du cou du parti conservateur dans cette province; mais ils ont été la raison qui a poussé le parti conservateur dans l'opposition dans la politique fédérale."

Comme ils se connaissent bien !

Mais ce qui est du plus comique effet après de telles déclarations, c'est de lire les phrases suivantes :

" Le *Telegram* est certain que les " vapeurs " du *Manitoba* ne reflètent nullement l'opinion des Canadiens-Français sages du Manitoba.

" Certainement, des hommes tels que l'Hon. M. LaRivière et le Sénateur Bernier ne peuvent endosser de pareilles paroles, car ce sont des conservateurs convaincus qui . . . . . .
. . . . "

Mais alors qui trompe-t-on ?

Elle est bien bonne n'est ce pas cette petite manœuvre qui consiste à charger *Le Manitoba*, l'organe de M. Bernier, et à décharger le même M. Bernier !

Qui donc a pu à l'insu de M. Bernier écrire l'article du *Manitoba ?* Est-ce pour s'en informer que le *Telegram* a mis huit jours avant de répondre ?

C'est une mascarade grossière, mais elle montre ouvertement le jeu du dit sénateur, et malgré toutes ses belles colères, à cause même de l'exagération de ces colères, nous le verrons avant longtemps tomber dans les bras que lui tendent si généreusement ses anciens confrères, Hugh John Macdonald et Toombs !

Que ce sera touchant . . . . et instructif ! Oh combien !

Il serait oiseux de relever les manœuvres du *Telegram* à notre égard, lorsqu'il feint de nous dénoncer au même rang que *Le Manitoba* et de nous confondre dans les excitations malsaines du confrère.

Nous avons assez énergiquement dit ce que nous en pensions, avant même d'en être priés, pour avoir le droit de dédaigner une accusation aussi ridicule.

Nous avons dit et répétons que l'épithète de conservateur pour un Canadien-Français serait désormais une épithète déshonorante puisqu'elle signifierait traître à sa race et à sa religion; si cela s'appelle prêcher la guerre de race, il faudra alors ranger parmi les séditieux, toute la population anglaise libérale, c'est-à-dire la grande, la très grande majorité des Anglais !

Nous ne connaissons ni ne voulons connaître de distinction de race en politique, mais, par contre, nous poursuivrons avec acharnement la guerre au parti conservateur, qui chaque jour s'accuse davantage comme l'ennemi de toute justice et de tout progrès.

Parlez-Nous de lui, Grand'-Mere :

M. l'abbé Cherrier, dans une correspondance adressée au *Manitoba* a cru bon de renouveler ses attaques contre L'ÉCHO.

Rien de nouveau, d'ailleurs ; c'est la répétition de la litanie habituelle : "ses injures," "le venin de sa rage," "assertions mensongères," "jeter de la boue à la figure de ceux qu'il hait," "tristes personnages" et autres aménités de ce genre.

Il nous suffit de réunir soigneusement ce bouquet d'expressions à coup sûr pittoresques, mais trop souvent ressassées, qui feront certainement plus de tort à leur auteur qu'à nous-mêmes.

Il est bien amusant toutefois, de voir avec quel soin M. l'abbé Cherrier s'efforce de s'abriter derrière certains noms !

Avec quelle habileté il sait les mêler à sa propre cause au risque de les compromettre !

Reste à savoir si les personnes dont il se fait ainsi le défenseur d'office, seront aussi satisfaites du rôle qu'on leur fait jouer à leur insu. C'est douteux !

Les noms de MM. Bernier et A. A. C. LaRivière ne semblent pas suffisants à M. Cherrier ; il lui faut quelque meilleur paravent.

Ce n'est pas très flatteur pour ses dévoués acolytes, mais, ce n'est après tout qu'une couleuvre de plus à avaler. Ils en ont tant avalées déjà !

M. Cherrier est passé maître en l'art de déplacer le débat ; la casuistique n'a plus de secret pour lui; pourtant nous serions fort heureux de savoir sur quoi il se base pour prétendre que nous avons cherché à séparer les Métis du clergé en citant deux pièces de vers inédits de Louis Riel ?

Mystère et ténèbres !

Comment le seul rappel de l'anniversaire de la mort de Louis Riel peut-il être interprété comme un appel contre le clergé ?

Cruelle énigme !

C'est toujours le même petit jeu de cache-cache ; mais le truc commence à être éventé, et le pétard fait long feu.

C'est en vérité attacher trop d'importance à une accusation qui ne tient pas debout ; peut on raisonnablement discuter avec un homme qui n'est pas encore certain que la terre soit ronde !

Notes Editoriales

Pour l'instruction de ces bons conservateurs anglais qui prêchent si ardemment la guerre de race.

Le *Globe* de Toronto condamne énergiquement les appels aux préjugés lancés par le *Telegram* de Winnipeg ; il déclare que nos compatriotes ont raison d'être orgueilleux de M. Laurier, non seulement parce qu'il est Canadien-Français mais aussi parce qu'il est l'homme public le plus éminent du Canada.

" Les Ecossais," s'écrie le *Globe*, étaient fiers de Mackenzie, les catholiques, de Sir John Thompson, pourquoi les Canadiens-Français ne seraient-ils pas fiers de M. Laurier ? "

Du *Free Press*, 4 janvier.

" A Ottawa, ils ont élu un Canadien-Français comme magistrat en chef. C'est un libéral aussi, et nous attendons avec quelqu'intérêt le dechainement d'indignation qui va éclater parmi la clique qui contrôle l'organisation conservatrice au Manitoba, lorsque celle-ci apprendra qu'un Canadien-Français catholique a reçu les suffrages du peuple. Notre désir n'est pas d'exciter cette indignation, mais le fait est que, à Ottawa, deux libéraux et un conservateur se presentaient et le conservateur est resté à la porte."

Nous sommes heureux de relever ces témoignages de la manière dont nos compatriotes anglais accueillent l'odieux cri de guerre des conservateurs, on serait tenté de s'écrier comme dans un opera célèbre :

" Qu'ils restent seuls avec leur déshonneur ! "

Revue Commerciale.

BLÉ.—Le prix est baissé.

On cotait en dernier lieu 63c. (No. 1 dur) à Fort William.

On cote dans la province de 46c. à 50c., suivant la distance, pour No 1 dur.

ISSUES DE MEUNERIE.—

Le son vaut $9.00, et le gru, $11.00, par tonne; avec 50cts à $1 de diminution pour les gros lots.

MOULÉE.—Moulée d'orge à $16.

Blé mêlé, 13 à 14c.

FARINE.—Baisse de dix cents.

On cote Patente 1 dollar 95 cts, Strong Baker, $1.75; seconde Baker, $1.35, et XXXX $1.05.

AVOINE.—Légère baisse.

On paye 24c. à 26c.

Mauvaise qualité en général.

ORGE.—30 à 35 cents le minot. Peu d'offres.

LIN.—65 cents le minot. Qualité faible.

BEURRE.—De crèmerie, varie de 22 cts à 23 cts, suivant la qualité.

De laiterie, le prix courant est de 14 à 15 cts. L'approvisionnement des entrepôts est considérable.

FROMAGE.—L'on cote 9 1-2 cts pour larges meules et 10c. pour celles de petite dimension.

ŒUFS.—Pas d'offre d'œufs frais du Manitoba.

Plusieurs envois d'Ontario.

On paie 18 à 20 cents. Frais: 20 cents.

GIBIER.—Lièvres, trois pour 25 cents.

Bonne demande de pigeons à 20c. la paire.

VOLAILLES.—Poules, 10c. la lb., de choix, 12c. la lb.; dindes, 10 à 11c. la lb. de poids vif; canards, 10c. la lb.

L'Ontario a peu fourni et l'approvisionnement ici est faible.

LÉGUMES.—Patates, de 35 à 40 cents.

Les oignons sont d'une piastre; choux, de 35 à 40 cents la douzaine.

FOIN.—On constate une légère baisse.

Sur le marché, $7 à $8.50 la tonne.

Pressé, 7 à $8.50.

CHEVAUX.—Pour bons chevaux de voiture légère on paye actuellement $125, et les gros chevaux de trait $125 à $175 pièce.

Chevaux du Montana vendus à $24.

PORCS.—Marché faible, 5 cts par lb.

Pas d'offres presque.

PEAUX.—Baisse.

No 1 Vert, 6 1-2 cents; Mouton, 30 à 40 cents; Chevaux, 75 cents à $1.50 pièce.

VIANDE.—De boucherie: Porc, de 5 3-4 cts. à 6 1-4; Bœuf, de 4 1-2 à 5c.; Mouton, de 6 1-2c. à 7c.; Veau, 5 1-2c. à 7c.; Agneau, 7 1-2 à 8c.

Jambon, 11c. Epaules fumées, 8 1-2. Lard salé, 9c.

VACHES A LAIT.

Grande demande, 35 à $40 pour fraîches vêlées; $40 a été payé pour laitière de 1er choix.

BAUME RHUMAL.

Dans les affections pulmonaires, il faut intervenir rapidement et n'employer que les remèdes éprouvés, sinon, gare à la consomption. Avec le BAUME RHUMAL le malade a toute sa sécurité et toute sa tranquillité d'esprit. Le célèbre spécifique français entrave la marche envahissante des microbes et quelques doses consécutives en débarrasent complètement l'organisme. C'est un remède électrique. Il est à la portée de tout le monde. Vingt-cinq cents le flacon.

En vente partout.

Le Baume Rhumal ne coûte que 25 cents dans toutes les pharmacies.

En gros chez Martin, Bole & Wynne Co., Winnipeg.

Priere a ceux qui ne sont pas abonnes de decouper le coupon et de nous le renvoyer apres en avoir rempli les blancs

A l'Editeur du Journal "l'Echo de Manitoba."

Monsieur,

Sous ce pli vous trouverez la somme de ....

pour .... mois d'abonnement a votre Journal 'l'Echo de Manitoba, que vous voudrez bien m'envoyer a l'adresse suivant:

Nom ....

Paroisse ....

Comte ....

Nouvelles Locales.

Le R. P. Lacasse, O. M. I., de St-Boniface, est parti pour Portage du Rat.

Les cours dans les collèges et ecoles de Winnipeg ont commence mardi dernier.

Le R. P. Turcotte a passé quelques jours en ville cette semaine, il est parti cette semaine pour Belmont.

D'après le livre des adresses de Henderson pour cette année, la population de Winnipeg atteindrait presque 50,000 habitants.

M. H. Fournier, gérant français pour la maison Robinson et Cie, tient à la disposition de ses clients un magnifique calendrier français.

Il y a aujourd'hui, 5 janvier, 25 ans que les premières élections municipales de Winnipeg avaient lieu. Il y avait alors en tout 388 electeurs.

La population catholique de Winnipeg a tellement augmenté qu'il est question de construire une nouvelle église probablement dans la partie centrale de la ville.

M. Al. Guichon est arrive à St-Boniface avec les deux pieds gelés. Il est actuellement à l'hôpital, et le Dr Lambert espère le guérir sans être obligé de l'amputer.

Abonnez-vous à L'ÉCHO DE MANITOBA, le seul journal de la Province entièrement et exclusivement dévoué aux intérêts de tous ceux qui parlent la langue française.

Le R. P. Godtz, de Brandon, etait à St-Boniface la semaine dernière. Il est venu s'entendre avec Mgr Langevin au sujet d'une nouvelle paroisse qu'il pense fonder à 50 milles au Nord de Wheat City.

Le R. P. Morin, l'ardent apôtre de la colonisation du Nord-Ouest, est passé la semaine dernière à Winnipeg, en route pour l'Est. Il compte passer quelques semaines dans le Kansas et revenir au printemps, avec un bon nombre d'immigants.

Deux Indiens, l'homme et la femme, ont été trouvés brûlés cette semaine, sur la côte de la Rivière Rouge, en face de la Pointe Douglass. On suppose que tous les deux étaient ivres et se sont couchés sans connaissance, le feu a pris dans leur hutte et tout a été brûlé.

Mardi matin est mort à Saint-Boniface M. M. A Keroack, âgé de 59 ans. Les obsèques ont eu lieu ce matin. M. Keroack etait un des vieux citoyens de St-Boniface, où il tenait depuis nombre d'années une librairie. Il souffrait depuis longtemps d'une maladie incurable.

Les Sœurs de l'hôpital de St-Boniface ont reçu, à l'occasion du jour de l'an, de nombreux cadeaux pour les aider dans leur œuvre de charitc. La municipalite de McGregor a envoyé $50, celle de Tache, $125, celle de St-Boniface, $100, municipalite de LaBroquerie, $25, et de nombreux particuliers des objets de toutes espèces.

OBITUAIRE.

La semaine dernière, est morte à Saint-Vital Madame Dorothée Carrière.

La défunte, déjà âgée, était l'aïeule d'une des familles les plus estimées et les plus nombreuses de la province.

Son mari M. D. Carrière, mort il y a déjà quelques années, comptait parmi les hommes les plus justement considérés de la nation métisse.

Il fut l'un des premiers conseillers municipaux de Saint-Boniface.

Il est mort après avoir élevé une grosse famille, dont tous les membres jouissent d'une belle aisance.

Ses fils sont :

Daniel Carrière, Ile de Chênes; Placide Carrière, Otterburne; Alf. Carrière, Otterbourne; Alexis Carrière, Henri Carrière, St-Pierre.

Ses filles sont :

Madame D. Beaugrand, Saint-Pierre; Madame Chryst. Bousquet, St-Vital; Madame Napoléon Bousquet, Grande-Pointe.

Melle Vit. Carrière restait avec sa mère.

La défunte Mme Carrière était une Demoiselle Dorothée Landry.

Elle était sœur de M. Norbert Landry, Lorette; Mme A. Neault, Saint-Vital; Mme R. Neault, St-Pierre; Mme veuve M. Dumas, St-Vital; Mme Boniface Neault, St-Pierre; M. Th. Bruneault, St-Pierre: Mme A. Dumont, St-Laurent.

Les obsèques ont été célébrées lundi dernier à la cathédrale de Saint-Boniface.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Nicolas Burke, décédé samedi dernier à l'âge de 49 ans, d'une pneumonie.

Il a été enlevé à l'affection des siens avec une rapidité qui ajoute encore à leur douleur.

M. Burke était né dans le comté de l'Islette, Province de Québec, où habite encore son vieux père âgé de 77 ans.

Après avoir été dans le commerce au Bas Canada, M. Burke s'en vint au Manitoba en 1882 et s'établit à Saint-Charles. Il y resta jusqu'en 1893, s'occupant de commerce, et vint alors s'établir à Winnipeg avec ses autres frères pour monter les magasins bien connus de tous nos compatriotes, sur la "Main Street."

Il laisse cinq frères et une sœur dans une profonde douleur, car il avait été durant toute sa vie le meilleur et le plus affectueux des frères, et c'est un témoignage à rendre à cette famille si estimée, que de rappeler la touchante union qui existait entre ses membres.

Tous les amis de M. Nicolas Burke, c'est dire tous ceux qui l'ont connu, regretteront profondément la perte de cet homme de bien, chrétien sincère, qui donna durant toute sa vie l'exemple des plus rare vertus.

Les obsèques ont été célébrés lundi matin à dix heures, à l'Eglise Sainte Marie, au milieu d'une nombreuse assistance.

Le R. P. Guillet officiait et le R. P. Dandurand, ami intime du défunt, a chanté le *libera*.

Le R. P. McCarthy conduisit le service jusqu'au cimetière de St-Boniface.

MM. J. T. Dumouchel, L. O. Genest, J. Bernier, L. W. Russell, H. Chabot et J. A Gareau tenaient les cordons du poêle.

Un grand nombre de couronnes avaient été envoyées parmi lesquelles on remarquait celles des employés de la Maison Burke, du Cercle Canadien, Kilgour Rimer & Cie, M. et Mme Noé Chevrier, M. James Porter.

Un grand nombre d'amis ont accompagné le cortège funèbre jusqu'au cimetière de St-Boniface, et les témoignages de sincère estime et de profonde affection donnés à la famille Burke seront une consolation pour elle dans le malheur qui vient de la frapper.

M. J. C. Birt, 54 rue Juno, est le seul agent chargé de la publicité pour L'ÉCHO DE MANITOBA. S'adresser à lui pour toute publicité.





A. F. MARTIN, D. L. S. C. E.

Propriétaire-Editeur, Winnipeg